Zeitschrift: La musique en Suisse : organe de la Suisse française
Band: 3 (1903-1904)
Heft: 44

Rubrik: Nouvelles artistiques

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

sud-américain qui ne manque pas de tempérament, mais qui a besoin de se constituer un style, de mûrir ce qu'il a acquis. M. Hippolyte Boucherle est un pianiste plus sérieux, élève de Diémer. Il débute dans la carrière et fait montre de très solides qualités que l'expérience et le travail développeront encore. Sa technique est immense. Il nous a fait entendre une des moins connues parmi les sonates de Beethoven, l'op. 101.

Dernièrement ont été inaugurées les nouvelles orgues de la cathédrale. Cet instrument de toute beauté est digne du bâtiment qui l'abrite et fait honneur au constructeur (M. Kuhn, de Männedorf) comme à la persévérance du comité qui est parvenu à en assurer l'achèvement. A l'audition par invitations, offerte par le comité des orgues, a succédé une audition publique dans laquelle ont brillé tour à tour MM. Dénéréaz, organiste de St-François, et M. Sainsbury, organiste de l'Eglise anglaise. Cette chronique n'a pas la prétention de parler comme elles le méritent des orgues de Lausanne. Le sujet demande à être traité à part par un spécialiste.

Pour terminer, mentionnons deux soirées où la musique a joué un rôle important. La première est la représentation par la société « la Muse » de la *Légion fidèle*, de Warnery, avec la musique de Doret. Cette musique n'occupe pas dans la pièce un rôle très considérable ; aussi l'avait-on corsé en y ajoutant l'ouverture du *Peuple Vaudois*. L'exécution a eu lieu sous la direction de M. Doret lui-même. Les chœurs de coulisse étaient dirigés par Mme Troyon-Blæsi.

La seconde solennité dont je dois vous parler est la représentation de l'*Arlésienne*, avec la musique de Bizet, exécutée sous la direction de M. Hammer par l'Orchestre symphonique et un chœur stylé par M. Mayor, professeur de chant. Ce fut parfait, un vrai régal artistique.

Mme Troyon-Blæsi, l'artiste que tout notre pays romand connaît et apprécie, vient d'être cruellement frappée dans ses affections les plus chères. Elle a perdu son père, M. le juge fédéral Blæsi, qui fut lui-même un musicien excellent et a jadis prêté bien souvent son concours à nos sociétés lausannoises.

Une nouvelle avant de m'arrêter : on annonce la prochaine publication d'une fantaisie populaire pour piano sur le *Festival vaudois*, arrangée par M. Ed. Combe. Ce morceau sera sous peu au répertoire de tous les orchestres suisses ; on l'entendra sans doute à Lausanne et à Montreux avant la fin de l'année.

NOUVELLES ARTISTIQUES

SUISSE

A une soirée organisée par le Cercle des Arts et des Lettres au Casino de St-Pierre, à Genève, ont été interprétés, avec beaucoup de succès, plusieurs chœurs pour voix de femmes, de M. *Joseph Lauber* et des mélodies de M. *Ostroga* et *W. Pahnke*, tous trois membres du Cercle.

* * *

Une étude de Carl Locher, « Les Registres d'orgue et leurs timbres », vient de paraître chez Baumgart à Berne. L'œuvre est très complète et de grande importance. Il faut souhaiter qu'elle sera bientôt traduite en français pour l'usage de nos organistes romands.

* * *

On commence à lancer en Suisse une nouvelle boîte à musique perfectionnée, le *Pianola*, si perfectinnée même que, pour un auditeur non prévenu, cet instrument fait quelquefois l'illusion absolue d'un virtuose et même d'un musicien, ce qui est plus merveilleux.

Le *Pianola* a été présenté chez Hug à Zurich et chez Rotschy à Genève. Il s'adapte à n'importe quel piano, dont il commande les touches par un mécanisme ingénieux. L'exécutant fait manœuvrer la machine au moyen de pédales semblables à celle d'un harmonium et cela fait tourner le rouleau à musique sur lequel sont gravées les œuvres les plus célèbres des maîtres (Valse de Moszkowski — Etudes de Chopin — Rhapsodies de Brahms, etc.). — Au moyen de petits guidons faciles à manœuvrer avec la main, on peut régler les nuances, le tempo, les pédales, etc. — C'est évidemment la machine la plus artistique qui ait encore paru. Elle pourrait être très utile dans les œuvres pour piano et orchestre.

* * *

Signalons le succès qu'a obtenu, à Morges, le concert sacré donné à l'occasion de la Fête de la Réformation, par M. Georges Humbert, l'organiste du Temple et directeur de la Société de Chant sacré. Le programme, fort artistiquement et scientifiquement composé, était une histoire du « choral protestant » et contenait des préludes d'orgue, des variations, des airs populaires et savants de Luther, Bach, Hasler, Bodenschatz, Mendelssohn, Brahms, etc. — M. Georges Humbert s'est également produit comme organiste,

de même que M. Samuel Grandjean, un jeune virtuose du plus grand talent. — La Société de Chant sacré a fort bien chanté sous la très distinguée direction de son savant chef qui est à louer pour la composition de son programme et pour le choix de ses exécutants.

* * *

Le 3 novembre, à Vevey, Mmes Troyon et Burgmeier ont donné un Récital de chant ne comprenant pas moins de vingt et un numéros au programme. Les belles voix des deux cantatrices ont fait grand effet et les artistes ont été comblées de fleurs et d'applaudissements.

* * *

Une première audition du Festspiel «Walthari», du compositeur A. Meyer, à St-Gall, vient d'être donnée au temple français de Berne par le «Liederkranz Frohsinn». Environ deux cent cinquante chanteuses, chanteurs et enfants et l'orchestre de Berne (augmenté) comprenant cinquante exécutants, ont exécuté cette œuvre sous la direction du professeur E. Hœchle. Comme solistes, le ténor Ch. Troyon de Lausanne, et le soprano Mlle J. Dick, de Berne. Le succès a été retentissant.

* * *

Les cantatrices très appréciées, Mmes J. Huber et Maria Philippi, ont ouvert une Ecole privée de chant à Bâle. Destinée seulement aux dames, cette école a pour programme : l'éducation complète de la voix — la déclamation — les exercices de chœurs, etc. Dans l'intérêt de l'art et du chant, il faut souhaiter bonne chance à cette entreprise.

* * *

Un de nos confédérés, *Auguste Gyger*, de Zurich, obtient un brillant succès artistique à l'Opéra de Würtzbourg, comme chanteur et comme régisseur. Il n'est âgé que de 34 ans, étudia la musique à Zurich et à Munich et depuis quelques années s'est fait entendre aux théâtres de Fribourg en Br., Würtzbourg et Bâle. La critique est unanime à le louer sur son jeu, son chant, etc. — Gyger serait un des meilleurs interprètes du rôle de David dans les «Maîtres chanteurs». Dans le rôle de Pierre Ivanoff de «Tzar und Zimmermann» et dans celui d'«Udine», il est aussi, paraît-il, des plus remarquables.

ÉTRANGER

Le samedi 4 et le dimanche 5 juin 1904, un Congrès de Délégués des Sociétés musicales françaises et étrangères, aura lieu à Arras.

D'importantes questions sont déjà inscrites à l'ordre du jour. Nous citerons notamment :

1. La révision de la législation concernant les droits d'auteurs en France et en Belgique ;
2. Un projet de règlementation des Concours de façon à éviter certains abus qui se sont produits dernièrement ;
3. La demande du quart de place pour les corps de musique se rendant aux festivals et aux concours ;
4. Les moyens de développer l'art musical en France et à l'étranger ;
5. L'organisation d'une Union des Fédérations musicales tout en conservant l'autonomie de chaque Fédération ;
6. La demande, par voie de pétitionnement, du maintien des musiques militaires, etc., etc.

Chaque fédération, chaque société de musique française ou étrangère régulièrement constituée pourra se faire représenter au congrès par deux délégués ayant voix délibérative. MM. les critiques et directeurs de journaux musicaux pourront assister au congrès avec voix consultative seulement.

* * *

A Londres, la *Royal Academy of Music* a constitué un premier fonds important (grâce à de généreux dons), destiné à secourir les jeunes artistes de mérite qui, faute du nerf de la guerre, seraient menacés de ne pas pouvoir entreprendre la carrière artistique. Tout élève qui se distinguera dans cette école sera désormais assuré d'avoir gratuitement une instruction artistique complète. — Bon exemple à suivre.

* * *

Au commencement de l'année prochaine, *Hans Richter* entreprendra une tournée artistique en Italie. Il dirigera tout d'abord quelques concerts à Turin.

* * *

«La Chapelle», opéra en un acte de *Blockx*, vient de remporter un grand succès à Anvers, le 7 novembre, en première audition.

* * *

A l'occasion de son vingt-troisième anniversaire, la «Phalange artistique» de Bruxelles annonce pour 1904 un «Concours international de musique instrumentale.» La ville de Bruxelles a déjà donné à cet effet une subvention de 20,000 francs.

* * *

A Prague, le nouvel opéra d'Albert, «Tiefland», dont la première audition avait été retardée à cause de la maladie du ténor Briesemeister, vient d'obtenir un éclatant succès, le 15 novembre. Le compositeur a été appelé jusqu'à quarante fois.

* * *

On écrit de Hambourg : *Auguste Diehl*, le luthier hambourgeois bien connu, vient de faire une géniale invention pour l'archet de violon. Par une ingénieuse répartition de poids sur le bois de l'archet, celui-ci vibre complètement avec les crins, et la beauté du son en est considérablement augmentée. Bien des difficultés de traits sont également rendues beaucoup plus aisées avec l'archet patenté de Diehl. Ole Bule avait travaillé à la solution de ce problème, mais il appartenait à Diehl d'en obtenir le premier la réalisation. On possède donc maintenant l'archet idéal qui remplit toutes les conditions exigées.

* * *

La cantatrice Gabrielle Krauss, dont le décès avait été annoncé à tort, dément elle-même la nouvelle dans une lettre adressée au *Signal*. Le dicton populaire promet longue vie à ceux dont on a annoncé la mort trop tôt. Puisse cette prévision se réaliser pour l'aimable artiste.

* * *

On prévoit à courte échéance l'abolition des Agences de Théâtre en France. — Avec l'acceptation de la motion Millevoye, se basant sur le traitement insuffisant des artistes, la Chambre a proposé une loi qui supprimerait toute concession déjà faite, ce pendant cinq ans, et n'en accorderait point d'autres. Si le Sénat accepte, il n'y aurait plus d'agences de théâtre en Frances. Les comédiens, acteurs et actrices, choristes, etc., devront en France s'organiser comme les syndicats ouvriers.

L. M.

VEVEY. — IMPRIMERIE SÆUBERLIN & PFEIFFER